

## **E M12**

### **Opérations spécifiques d'essais en Basse Tension**

#### **Indice BE Essais**

#### **Durée :**

Théorie : 16 heures

Pratique : 5 heures

#### **Prérequis**

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques.

#### **Participants / nombre de stagiaires « Max : 6 »**

Chargé d'opérations liées aux plates-formes d'essai.

#### **Contenu du stage**

Réaliser en toute sécurité les opérations liées aux plates-formes d'essai.

Respecter les consignes du chargé d'exploitation électrique et des prescriptions des essais.

Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des essais en BT.

Rendre compte de ses activités.

#### **Théorie**

##### **Module 2 : Connaissances générales**

---

Les effets du courant sur le corps,  
Les moyens de protection électrique,  
L'analyse du risque lié à l'utilisation du matériel,  
Les principes généraux de la prévention,  
La mise en sécurité d'un circuit,  
Les équipements de protection EPC, EPI,  
Les domaines de tension,  
Les zones d'environnement,  
Les principes d'une habitation,  
Les symboles d'habilitation,  
Le rôle de chacun des acteurs,  
La surveillance des opérations,  
Les opérations en relation avec les symboles,  
La conduite à tenir en cas d'accident.

## **Module 13 : Les opérations d'essais en BT**

---

Les fonctions du matériel électrique,  
L'habilitation des personnes intervenant lors d'un essai,  
Le rôle du chargé d'exploitation,  
La mise en sécurité et les documents associés,  
Les consignes de sécurité pour essais particuliers,  
Les informations et les documents à échanger lors des essais,  
Les équipements de travail utilisés,  
Les zones d'environnement objet des travaux.

### **Pratique**

---

Les exercices pratiques sont orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, le balisage de la zone et sa surveillance, l'utilisation de ses EPI, la réalisation d'essais seul ou à plusieurs, la consignation et le compte rendu de son activité.

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.